

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 4 septembre 2015**

### **Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société à la date de l'avis de réunion publié le 24 juillet 2015**

**Vélizy-Villacoublay, France, le 29 juillet 2015** – Conformément à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, dans le cadre de sa prochaine Assemblée Générale Extraordinaire du 4 septembre 2015, Dassault Systèmes informe ses actionnaires du nombre total des droits de vote existant et du nombre d'actions composant son capital au 24 juillet 2015, date de la publication de l'avis préalable de réunion de ladite Assemblée Générale au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Nombre d'actions en circulation : 256 003 717

Nombre de droits de vote\*\* : 379 853 544

*\*Ces nombres d'actions et de droits de vote tiennent compte de la division par deux du nominal intervenue le 17 juillet 2014.*

*\*\*Ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base du nombre total d'actions, y compris les actions privées de droits de vote, conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF relatif aux modalités de calcul des pourcentages de participation en actions et en droits de vote. Nous invitons nos actionnaires à se référer à cet article s'ils doivent procéder à des déclarations de franchissement de seuil.*